

# **Interventions et contributions au séminaire**

---



## Un défi pour les syndicats \*

**Mireille Gueye,**

syndicaliste CGT chez Axa assurances

Démocratiser l'économie, construire de nouveaux pouvoirs d'intervention des salariés sur la gestion de leur entreprise, ne s'obtiendront pas sans lutte sociale. Il ne peut s'agir de cogérer des entreprises qui resteraient soumises au principe du rendement financier maximal, structurées en fonction des intérêts des actionnaires. La démocratie économique, c'est la capacité de faire des contre-propositions sur les finalités de la production, d'interroger et de modifier radicalement les critères de gestion. Il s'agit là d'un véritable défi pour les syndicats. Car le patronat excelle, aujourd'hui, à bouleverser en permanence les rapports sociaux dans les collectifs de travail pour mieux maintenir la subordination de ceux-ci aux logiques financières. Le secteur de l'assurance, et en particulier le groupe Axa, offre un exemple éloquent de cette tendance managériale. Depuis plus de dix ans, la direction pratique le saucissonnage des informations stratégiques, accélère le rythme des restructurations, sans donner les clés de compréhension d'ensemble aux salariés et à leurs représentants. Une réorganisation n'est pas encore achevée, qu'elle en a enclenché une autre. Cette méthode finit par anesthésier... La communication fonctionne sur le modèle du paradoxe...

La direction ose afficher le slogan « Vivez confiant », « Réinventons notre métier », alors qu'elle exige des salariés une adaptation immédiate sans contestation, sans point de vue critique, le libre arbitre étant considéré comme de l'insubordination... Cette logique de restructuration permanente des activités se développe également au plan international. De même que l'ouverture des Bourses se succède de New York à Paris, les flux d'informations et de services prennent le relais de l'Espagne à l'Argentine, de l'Angleterre

---

\* Article paru dans le dossier édité par *L'Humanité* des débats le 04 juillet 2009.

à l'Inde. Les centres de gestion d'assurance française sont délocalisés au Maroc et travaillent les jours fériés, le samedi et en horaires décalés avec la France... Les activités informatiques sont sous-traitées à des prestataires qui ont délocalisé leur activité en Inde ou au Maroc. Le groupe externalise le travail dans les pays où il trouve les compétences dont il a besoin « au meilleur marché ». Partout, la précarité des emplois s'instaure par le recours systématique à la prestation de services, aux stagiaires et apprentis qui se succèdent sans cesse sur les postes sans jamais être embauchés. Toutes ces décisions stratégiques, lourdes de conséquences pour la vie des salariés au travail, sont prises sans tenir compte des réalités revenus exponentiels aux dirigeants et actionnaires malgré la crise. En 2008, Axa a réalisé un chiffre d'affaires de 91 milliards d'euros et un bénéfice de 4 milliards d'euros. Avec la crise, le chiffre d'affaires n'a baissé que de 2 % mais le résultat opérationnel a chuté de 83 %. Tandis que la direction demandait à une partie des salariés de renoncer à leur augmentation générale, elle reversait 92 % des bénéfices aux actionnaires sous forme de dividendes. Henri de Castries, le PDG d'Axa, a augmenté son salaire de 20 %, passant de 500 000 euros à 600 000 euros. L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT propose de renforcer les pouvoirs d'intervention des représentants des salariés de toute la communauté de travail, donneurs d'ordres et entreprises sous-traitantes, de favoriser le droit d'alerte et la construction de propositions alternatives aux choix stratégiques, de consolider l'exercice des libertés syndicales et de la citoyenneté dans l'entreprise. Démocratiser l'économie est un combat contre l'arbitraire patronal et actionnarial, et donc, forcément, un combat pour un autre partage des richesses produites.

## Une démarche qui ne se décrète pas \*

**Gaétan Flocco,**

sociologue, centre Pierre-Naville, TEPP CNRS

L'ampleur des crises écologique, économique et financière que traverse aujourd'hui le capitalisme pose avec acuité la question de son alternative. La démocratie économique peut apparaître comme une réponse pertinente. Il ne s'agirait pas de l'envisager seulement comme un rééquilibrage des pouvoirs—voire une prise de pouvoir—en faveur des salariés au sein des entreprises. Elle consisterait plutôt en une véritable réappropriation citoyenne des moyens de production, bien au-delà d'une intervention des salariés dans les stratégies d'entreprises ou d'une répartition plus équitable des profits. La démocratie économique ainsi conçue entend faire de l'économie l'affaire de tous afin de transformer radicalement ses finalités et de reconsidérer les exigences de consommation dans le cadre d'un nouveau mode de développement respectueux de l'environnement naturel et social.

Aujourd'hui, le problème majeur que soulève la nécessité d'une démocratie économique est celui de ses conditions de possibilité. Il serait effectivement vain de vouloir l'imposer indépendamment des représentations et des aspirations des individus concernés. En fait, c'est la question d'une crise de légitimité du capitalisme, propice à l'instauration d'une véritable démocratie économique, qui est énoncée ici. Prenons par exemple le cas des cadres et ingénieurs des grandes entreprises, délégués du capital dont on dit qu'ils sont fragilisés depuis les années 1990. Longtemps perçus comme les piliers des organisations productives, un désengagement de leur part affaiblirait considérablement le capitalisme et ferait des cadres les instigateurs privilégiés de la démocratie économique. Mais qu'en est-il de cette crise de

---

\* Article paru dans le dossier édité par *L'Humanité* des débats le 04 juillet 2009.

légitimité, alors que les cadres semblent être touchés de plein fouet par les mutations du travail et de l'économie depuis au moins deux décennies ?

Indéniablement, la mondialisation néolibérale possède un impact très fort sur leur activité, accentuant les contraintes du travail, menaçant l'emploi, enjoignant à la mobilité et à la performance, tout en générant stress, souffrance psychique et sacrifices familiaux. Bref, tous les facteurs susceptibles de donner lieu à une contestation du capitalisme. À ceci près que la réalité de leur rapport au travail et à l'économie est plus complexe et plus ambivalente. Certes, les cadres ont bien conscience des dégâts sociaux provoqués par l'obligation de résultats ou de l'injustice de décisions stratégiques auxquelles ils n'ont pas été associés. Certes, ils se disent également choqués par les dérives de « l'économie casino » ou par les rémunérations faramineuses octroyées à des dirigeants dans des contextes de faillites ou de restructurations.

Les attitudes de légitimation semblent malgré tout toujours très actives. Au niveau du travail concret, les cadres demeurent sensibles à de multiples formes de rétribution symbolique du travail, allant parfois jusqu'à dénier les limites de leur autonomie ou exalter la logique de la performance. À un niveau plus macro-économique, ils sont loin d'être de farouches opposants à la mondialisation, comme lorsqu'ils applaudissent les fusions-acquisitions.

Surtout, ils en naturalisent les mécanismes en considérant le marché comme mu par des forces naturelles, ce qui confère un caractère inéluctable à l'ordre économique dominant. Et il est encore difficile de dire si la crise actuelle du système économique et financier peut déboucher sur une crise durable de légitimité du capitalisme auprès du salariat dans son ensemble. C'est ce qui représente pourtant la condition *sine qua non* de la mise en œuvre d'une démocratie économique digne de ce nom.

## Reprendre le pouvoir sur l'économie \*

**Claire Villiers,**

vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France

Nous sommes en ce début de siècle au cœur de quatre crises et non d'une seule ; leur ampleur et l'urgence des réponses à y apporter sont telles que quiconque ne veut pas être submergé devrait en prendre la mesure et arrêter de « bricoler ». Crise écologique et environnementale, résultat conjugué du pillage de continents entiers, de l'anéantissement progressif de modes de vie respectueux des équilibres et d'une vision du progrès de l'humanité reposant quasi exclusivement sur un productivisme prédateur et destructeur ; crise économique et financière qui met à nu les mécanismes les plus cyniques d'un capitalisme mondialisé, entièrement financiarisé ; crise sociale où l'on voit la pauvreté, les inégalités s'accroître de manière vertigineuse entre les peuples et au sein des peuples ; crise démocratique enfin, aucune alternative ne semblant en mesure d'apporter et de porter les réponses qui s'imposent pour que l'humanité non seulement survive mais ne sombre pas dans des conflits multiples, la guerre étant toujours une des armes de sortie de crise des possédants de ce monde... La question d'une reprise de pouvoir sur l'économie se pose donc avec une acuité renouvelée.

Aujourd'hui, la démocratie semble trop souvent se résumer à ce qui concerne les institutions, voire à leur gestion. Les différentes phases de décentralisation dans notre pays conduisent à transférer des champs de compétences accrus aux collectivités territoriales mais on peut se demander s'il ne s'agit pas plus de dilution que du rapprochement des citoyens et des lieux de pouvoir. La question est particulièrement prégnante pour le champ économique. Je constate dans l'exercice de mon mandat d'élue régionale que nous considérons les Franciliens et Franciliennes comme des habitant(e)s du territoire, exceptionnellement comme exerçant un travail quel qu'en soit le

---

\* Article paru dans le dossier édité par *L'Humanité* des débats le 04 juillet 2009.

statut – salarié, indépendant, coopérateur... Ce point aveugle nous empêche de comprendre d'une part que les organisations du travail comme celles des entreprises déteignent et imprègnent toute l'organisation sociale, d'autre part que des politiques de rupture ne peuvent évidemment pas faire l'impasse sur les modes de production comme leur finalité. La démocratie économique ne se résume pas à la démocratie sociale et il y aurait un grand danger à laisser perdurer une sorte de « division du travail » : les collectivités interviennent sur le hors-travail, et les « partenaires sociaux » (ou les adversaires sociaux ?) s'occupent de l'économie, du travail... Ce qui est d'ailleurs un effet de leurre : les capitalistes s'occupant... de toute la société !

Il faut donc de toute urgence « retransversaliser », réunifier, réconcilier l'individuel et le collectif dans une dialectique d'interaction : il n'y a pas d'émancipation individuelle possible sans des cadres de garanties collectives forts. La CFDT dans les années 1970 (un autre siècle !) avançait un triptyque : autogestion-propriété sociale-planification démocratique et, plus loin encore, dans les bourses du travail, on s'occupait aussi bien de placement que de formation, de culture, d'aide mutuelle ou de mutualisme. Nous pouvons nous appuyer sur de tels acquis, comme sur une pratique et une analyse critiques des formes d'économie sociale pour construire les concepts, les stratégies, les projets d'une autre organisation du monde, du plus local au plus global. Cette stratégie de transformation pas seulement sociale mais économique, écologique, politique, démocratique devrait progressivement réexpérimenter des formes d'auto-organisation, de coopératives, de démocratisation des services publics et inventer les processus de débat politique qui mêleront par exemple les travailleurs d'EDF, les usagers et les élus, chacun, chacune apportant sa pierre à une politique énergétique... Pour paraphraser Jaurès, on pourrait dire que, si nous avons conquis le suffrage universel – pas tous et toutes –, il nous reste à conquérir la souveraineté populaire qui visera la réappropriation par chacun et chacune de sa propre destinée sur une planète vivable et vivante...

Y a du boulot !



## L'exemple de l'OIN du Plateau de Saclay

**Annick Jacq,**

chercheuse CNRS à la faculté d'Orsay (OIN du Plateau de Saclay), animatrice du groupe Espaces Marx «Sciences et démocratie»

À l'occasion de cette table ronde, nous devrions pouvoir aborder le problème de la démocratie économique sous un angle qui est complémentaire de celui de l'expression des salariés des entreprises, qui est l'angle territorial, en particulier en abordant des exemples d'OIN. Une OIN, c'est une opération d'intérêt national, qui est une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier. Plusieurs des participants sont plus particulièrement concernés par l'OIN du Plateau de Saclay. Ce lieu comporte une double identité historique : agricole et scientifique, mais l'OIN s'organise autour de la volonté de concentrer sur un même territoire potentiel de recherche public et entreprises tournées vers l'innovation, organisées dans deux pôles de compétitivité complémentaires. Cette concentration vise à rendre le territoire plus « attractif », plus « compétitif ». Une comparaison avec une autre OIN – celle de Seine-Amont – permettrait entre autres de poser la question de la mise en compétition des territoires, associés ou non à des pôles de compétitivité. Mais ce qui est en train de s'élaborer sur le Plateau de Saclay pose avec force le rôle de la science et de la démocratie dans ce que l'agenda de Lisbonne a appelé « une économie de la connaissance la plus compétitive du monde ».

Nous pourrions ainsi nous interroger sur le territoire comme lieu d'élaboration d'une politique économique. Quel lien maintenir entre cette politique et son histoire et ses habitants ? Quel type de développement doit-on privilégier et qui décide ? Faut-il prendre en compte les spécificités existantes, les activités traditionnelles ? Faut-il spécialiser les territoires, dans une logique de *cluster*, certains autour des pôles de compétitivité ou bien diversifier les activités, y compris en gardant des activités agricoles ou maraîchères en région parisienne ?

L'OIN du Plateau de Saclay, qui a pour objectif affirmé de faire de ce territoire « l'un des principaux lieux d'innovation d'Europe et une locomotive pour la croissance de notre pays » pose la question de la place de l'innovation et de la science dans les politiques économiques actuelles. Ces politiques voient dans la science une arme dans la guerre économique, dans la compétition entre territoires, entre régions, entre États. L'innovation comme moteur économique privilégié est une idée qui est censée s'imposer à tous, citoyens, entrepreneurs, élus, décideurs. Quelle place reste-t-il au débat démocratique dans ce qui se présente comme un consensus, une idée allant de soi ? Quelle place reste-t-il aux citoyens dans les choix ? Est-il possible d'envisager le rôle de la science et de la technique autrement ? Cette table ronde sera peut-être aussi l'occasion de questionner le contenu que l'agenda de Lisbonne donne au concept « d'économie de la connaissance la plus compétitive du monde » avec son corollaire de mise en concurrence des territoires, de notion de visibilité internationale (pour à peine caricaturer : le territoire doit être visible de Shanghai. ) et de *clusterisation*, de concentration et de spécialisation à outrance des territoires.

Il fut une époque où les entreprises, souvent familiales, étaient la marque d'un territoire. On peut bien sûr penser à la région de Montbéliard et à Peugeot. À l'heure actuelle, nombre d'entreprises deviennent presque un capital mobile, à peine plus difficiles à déplacer que le capital financier, obligeant régions, départements et communes à multiplier les efforts pour les attirer ou les retenir.

Quelles relations les entreprises entretiennent-elles avec le territoire lorsqu'elles prennent l'emploi en otage ? Les salariés sont face à leur direction et à la stratégie de l'entreprise et les élus sont face à l'entreprise qui les sollicite pour des subventions, des équipements, des conditions favorables à leur implantation. Comment mettre les uns en relation avec les autres pour créer des contre-pouvoirs ? Les relocalisations s'accompagnent souvent de pertes d'emplois et mettent en compétition les collectivités territoriales et leurs élus. Face à cette situation, quelles marges de manœuvre possèdent les élus, et comment les habitants peuvent-ils peser sur les décisions ?

Tout cela nous amène donc à la place et au rôle des élus et des citoyens dans les processus de décision.

Quels rôles pour élus ? Quel pouvoir ont-ils ? Quelles sont les limites des pouvoirs locaux ? Quels nouveaux pouvoirs sont à conquérir pour les acteurs locaux : habitants, associations, agriculteurs, salariés (et dans le cas du Plateau de Saclay, il s'agit des salariés du privé comme des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui peuvent être aussi des habitants du territoire), et leurs élus ? Quelle place pour la démocratie participative, comment l'articuler avec la démocratie électorale (ou représentative) ?

## **La démocratie locale, pour un développement durable des forces présentes sur le territoire \***

**Thomas Lamarche,**  
association *Citoyens actifs et solidaires*, Orsay (91), économiste à l'université  
Diderot/Paris VII

La démocratie économique concerne l'entreprise mais aussi le territoire lui-même et renvoie à la construction d'une gouvernance entre acteurs distincts (collectivités territoriales, entreprises, habitants, associations, établissements de formation...). Elle renvoie ainsi à un développement pensé à partir du local, un développement endogène, venu de l'intérieur, reposant sur les forces présentes sur le territoire (ressources naturelles, compétences professionnelles, culture commune...). Celui-ci s'oppose à un développement exogène, lié à un capital qui lui est extérieur (international), mobile, dont on ne sait quand il repartira. Une nouvelle génération de projets fortement territorialisés est apparue, particulièrement présents dans les technologies de pointe, reprenant l'exemple fétiche de la Silicon Valley, ou de l'aéronautique à Toulouse... On parle de *cluster* pour désigner ce phénomène d'agglomération d'activités (*cluster* = grappe). Et piloter un *cluster* pour les acteurs du territoire apparaît comme un horizon abordable car la coopération d'acteurs variés, publics et privés, entreprises, collectivités et associations est très généralement reconnue comme un des ingrédients originaux des agglomérations réussies. Un dernier projet est né, du croisement du plan Campus porté par Pécresse et des pôles de compétitivité initiés par Villepin. Il s'agit de concentrer la recherche dans des pôles d'excellence et de les associer à des centres de recherches privés, en espérant que l'osmose du

---

\* Article paru dans le dossier édité par *L'Humanité* des débats le 04 juillet 2009.

*cluster* permettra de dynamiser l'ensemble. Mais à l'inverse de la démarche coopérative décrite ci-dessus, le mode de fonctionnement privilégie ici la mise en concurrence systématique des labos, des universités et des clusters eux-mêmes : concurrence pour l'accès aux ressources publiques, pour l'accès aux partenariats, dans un nouveau marché du travail des chercheurs, enfin concurrence entre les territoires...

Le *cluster* du plateau de Saclay (91) est un exemple particulièrement édifiant : vingt-trois établissements scientifiques sont ainsi concernés par la décision de créer un établissement public (Établissement public de Paris-Saclay) qui a pour objet de chapeauter l'un des principaux territoires de la recherche scientifique à l'échelle de la planète. Mais cela prend les allures d'une usine à gaz de la science pour le XXI<sup>e</sup> siècle... Dans cette opération, où est la démocratie économique, où est la démocratie tout court ? Le gouvernement met en œuvre ce projet à partir d'une OIN (opération d'intérêt national). Une OIN est un dispositif qui permet à l'État d'imposer ses vues aux acteurs locaux. C'est le retour d'une forme de colbertisme. Même si on a de la sympathie pour le colbertisme (celui de Colbert, ou de l'État entrepreneur d'après-guerre), l'époque a changé, les enjeux aussi, et le modèle de gouvernance pose question. L'esprit du Grenelle de l'environnement est nié dans un projet qui contourne les acteurs locaux. Ce que ce modèle centralisateur (initié par Guaino, conseiller du président) ne saisit pas, c'est que le développement durable (le plateau de Saclay est une des zones arables d'Île-de-France les plus proches de Paris, indispensable à une agriculture de proximité) tout comme le savoir ne se dirigent pas de la même façon que l'industrie productrice de biens matériels. Ils ne s'imposent pas, mais se construisent dans des coopérations locales. Face à un État autoritaire qui voudrait imposer la coopération entre acteurs et montre parallèlement un penchant irraisonné pour l'usage du béton sur un territoire qu'il considère comme « vide », c'est aux associations, collectivités territoriales, chercheurs et citoyens de se mobiliser pour un développement durable de ce territoire. C'est à ces acteurs qu'il revient de penser les institutions démocratiques capables d'assurer la confiance et la coopération au sein du pôle scientifique tout en préservant les autres composantes du territoire, notamment sa vocation agricole.

## **Favoriser toute intervention citoyenne, du quartier à l'entreprise \***

**Daniel Brunel,**

vice-président du conseil régional d'Île-de-France chargé de la formation professionnelle, du développement économique et de l'emploi

Traiter de la démocratie dans l'économie au niveau régional, dans le cadre du dépassement du capitalisme, relève d'un véritable défi. Avec deux écueils : celui de donner à penser que la transformation de la société passe par la seule conquête du pouvoir politique dans les régions, sans tenir compte des champs de compétence imposés ; celui d'en rester à ses seules compétences pour aménager, gérer les situations, moyennant quelques inflexions de gauche. Je fais plutôt le pari de faire mesurer que des dispositions de nature régionale peuvent et doivent contribuer à participer des changements nécessaires pour la vie quotidienne des citoyens, des salariés et donner à voir sur l'exigence de transformations plus radicales à l'échelle de la société, particulièrement : sur une autre utilisation de l'argent public ; pour l'élaboration de nouveaux indicateurs autres que le seul PIB ; pour l'émergence de nouveaux services publics propres à faire que la formation ne soit plus une marchandise ; pour un traitement de l'emploi et activités économiques, plus en correspondance avec des logiques impératives de développement durable, soutenable. À un moment où l'élection européenne a montré la recherche citoyenne de vraies offres politiques – d'où l'émergence de quelques votes significatifs et aussi de l'abstention de fait non appréciée –, cela doit nous obliger à apprécier les

---

\* Article paru dans le dossier édité par *L'Humanité* des débats le 04 juillet 2009.

limites de l'exercice qui font que les régions de gauche ont certes un bilan plutôt intéressant mais que dans certains domaines ce sont de véritables ruptures qu'il faut opérer, notamment, en matière de démocratie qui ne peut se résumer à un peu plus et un peu mieux de démocratie participative.

Dans ce domaine, c'est une véritable révolution démocratique qu'il nous faut faire! Les ruptures à opérer ne se régleront pas dans un tête à tête entre les tenants du pouvoir régional et les tenants du pouvoir central. Si l'on ne fait pas ce qu'il faut, en période de crise, de très grandes difficultés et quel que soit le bilan, peut émerger l'idée que, tout compte fait, mieux vaut concentrer les pouvoirs entre les mêmes mains. Sarkozy est aux manettes. Il dirige et manage face à une gauche en grand déficit sur l'offre politique pour des réponses innovantes et des nouvelles pratiques sociales et politiques ; il peut avoir des beaux jours devant lui, paradoxalement à un moment où la crise fait la preuve d'un système à bout de souffle. Justement parce celle-ci engendre des mécanismes de crise globale : financiers, économiques, environnementaux tant au niveau social et politique. Je ne prendrai que 3 ou 4 exemples pour montrer qu'il faut changer de braquet. D'abord, les régions sont placées face à une crise profonde et durable. Toute voie de contournement conduira à l'impasse. Tout confirme la gravité et la profondeur de la crise et infirme les prétendus scénarios de sortie de crise ou de reprise. Rien ne servirait de faire le dos rond en attendant des jours meilleurs. Ces crises ont les mêmes racines : la dictature des marchés financiers, celle de la rentabilité financière. Avec l'objectif de réguler le système afin d'éviter d'enrayer les mécanismes. La grande majorité des choix engageant l'avenir de la planète sont effectués par une poignée d'actionnaires. Dans tous les domaines, en France comme au plan international, cette domination des forces de l'argent s'accompagne d'un rétrécissement de la démocratie et des libertés. Aujourd'hui, Sarkozy parle devant le Parlement et n'écoute même pas le débat parlementaire! À la région, aucune aide directe ne va aux grands groupes, sauf dans le cadre des pôles de compétitivité par la voie de la Recherche et Développement et au travers d'appel à projet des entreprises. J'ai instauré des conditions d'affectation des aides aux PME-PMI. En Île-de-France, nous pratiquons de façon diversifiée le système des taux zéro, d'avances remboursables et de bonification de taux d'intérêt et travaillons avec OSEO avec des effets de leviers autour des 15 fois la mise de départ. Et le système bancaire, renfloué par l'État, continue à éviter les prises de risque, se reconstitue des fonds de réserve.

En lien avec les partenaires sociaux, les syndicats, le problème est-il le contrôle du Fonds régional pour l'emploi et la formation (FREF) qui consacre 50 millions d'euros (soit tout juste 1 % du budget régional), avec une sous-représentation syndicale dans les PME, ou de travailler à la construction d'un vrai Fonds régional public regroupant les aides et exonérations d'aides, les fonds européens, le fonds paritaire pour la sécurisation des parcours professionnels, le fonds d'intervention social (FISO) et autres flux financiers qu'il conviendra de maîtriser? « L'industrie de la finance » en Île-

de-France, c'est 250 000 salariés avec des syndicats, des CE, des lieux possible d'intervention.... non mobilisés. Que faire dans les régions, avec la perspective d'un pôle public national ?

Nous avançons dans les pôles de compétitivité l'idée d'une logique de refus d'hyperspécialisation, de mono-activité, de mise en concurrence des territoires et des hommes et d'exigences de coopérations infrarégionales, interrégionales, pour mailler le territoire, jusqu'à subordonner les financements dans le cadre d'une charte de bonne conduite entre grands donneurs d'ordres et PME-PMI des filières concernées. Or les salariés, les organisations syndicales sont encore en dehors des choix de décision.

Aujourd'hui, la formation est un enjeu politique majeur pour élaborer un projet personnel, professionnel, pour s'épanouir, pour s'émanciper. Cela n'a rien à voir à la notion chère au patronat « d'employabilité » pour un usage aux stratégies des entreprises. Dans le meilleur des cas, c'est ensuite un combat entre la qualité de la formation que nous recherchons et celles et ceux qui ont compris que cela pouvait être d'abord un marché. Je travaille et à la mise en place d'un service public régional sur de nouveaux critères (égalité d'accès, adaptabilité aux besoins humains...) avec en bout de transformation des outils (code des marchés, subventions, régie, mandatement)... pour les demandeurs d'emplois. Comment bien placer au centre l'humain, y compris dans une approche plus territoriale dans des grands bassins de vie et d'emploi, avec les bénéficiaires et l'ensemble des acteurs travaillant sur ces questions ? Ce qui fait vivre l'exigence, du type sécurité sociale à la Libération, d'une loi nationale.

Lorsqu'au titre du schéma régional de développement économique élaboré il y a 2 ans j'évoquais l'idée d'un nouveau type de croissance et la construction de nouvelles dynamiques, sociale et environnementale, il a fallu 2 ans pour présenter un plan automobile tourné résolument vers les véhicules du futur, pour une autre approche de l'emploi et une industrie à transformer inscrite dans le développement durable. N'y a-t-il pas à réfléchir sur d'autres filières comme la chimie, l'industrie pharmaceutique, l'aéronautique, sources de gisements d'emplois nouveaux ? Et je sais que face à la crise j'obtiens légitimement plus de réponse – y compris des syndicats – pour préserver que pour transformer. Quelle politique alors pour une industrie nouvelle, forte, diversifiée ? À ce propos, je me félicite de la plate-forme syndicale unitaire qui pose les bases d'une démocratie sociale renforcée. Mais la politique n'est pas le supplément d'âme, dans le respect de chacun ; il faut y travailler dans cette perspective de continuité et de rupture, en mesurant les avancées et en affrontant les obstacles. Le mouvement social est bien porteur d'exigences nouvelles ; il convient d'en apprécier la portée en ayant en tête que cela n'est pas, en soi, suffisant par faire reculer le grand capital. Dans toutes mes rencontres avec les syndicats, j'ai bien compris qu'ils attendent que les politiques prennent bien en compte leurs revendications mais ils n'attendent pas des élus de la gauche en particulier, un simple alignement ou la traduction politique de leurs objectifs. Je le dis comme communiste : ce serait procéder à un renversement de pensée où, de la vision syndicat-courroie de transmission

qui a prévalu longtemps, l'inverse serait maintenant la fin du fin. Certes, la démocratie sociale et économique nécessaire implique un bond qualitatif nouveau, dans les entreprises notamment, et pas seulement.

Sur les grands enjeux économiques, sociaux, environnementaux, l'appropriation citoyenne poussée jusqu'au bout, impliquant la maîtrise populaire, suppose d'investir tous les champs de la vie. À ce titre, si le besoin d'une refonte de la gauche intéresse aussi les mouvements sociaux et écologistes, c'est dans le respect du rôle de chacun et pas dans la confusion des genres que nous avancerons. La dynamique populaire devant être conditionnée par l'action des uns et des autres, indissociablement. C'est aussi cela, instituer de nouvelles pratiques démocratiques à tous les niveaux de pouvoir dont les collectivités. Pour ce faire, cela ne se réglera pas plus dans un tête à tête, pouvoir central/pouvoir régional, que dans un seul affrontement inévitable gauche/droite, ou par un dialogue raisonné entre nous et nos partenaires. C'est autre chose qu'il faut imaginer, notamment autour des articulations démocratie électorale, démocratie participative, démocratie associative et cela du bas en haut, à l'échelle de la région jusqu'à favoriser toute intervention citoyenne, du quartier à l'entreprise, par territoire. C'est seulement, à partir d'une autre appropriation citoyenne – à faire vivre comme un processus permanent – que sera perçu l'intérêt de conserver les régions à gauche comme utile, nécessaire pour peser sur le cours des choses et jusqu'à exiger des transformations profondes dans la société, en faisant la démonstration des besoins de dépasser les situations actuelles et changer l'ordre des choses.



## **Une véritable démocratie économique se doit d'être décisionnelle \***

**Gérald Ryser,**

président du Conseil national des sociétés coopératives de production (Scop)

### **Pourquoi parle-t-on aujourd'hui plus volontiers de démocratie économique que d'autogestion ?**

Gérald Ryser. La démocratie économique va beaucoup plus loin que l'autogestion, son champ ne se limite pas à l'entreprise. La démocratie économique concerne certes les salariés, mais aussi les citoyens. Par ailleurs, en renvoyant à l'idée d'une entreprise où tout le monde s'occuperait de tout, où il n'y aurait plus de hiérarchie, l'autogestion a pu être facilement dévoyée dès qu'il s'agissait de passer à la pratique. Les Scop sont des exemples concrets de démocratie économique. Ce sont des sociétés où perdurent une « hiérarchie », une division du travail, comme dans les entreprises classiques, mais où les dirigeants sont élus et donc révocables et où surtout les richesses créées sont réparties d'une manière équitable. La Révolution française a posé le principe de la citoyenneté politique avec « un homme, une voix ». Le mouvement coopératif, né quelques années après, introduit ce principe dans l'entreprise. Ce sont les premiers pas de la démocratie économique.

### **Comment expliquer que ce type de réflexion ne soit pas hégémonique dans le contexte actuel, avec la crise systémique du capitalisme ?**

Gérald Ryser. Il y a plusieurs obstacles. D'abord, il y a un problème d'information. Aujourd'hui, le secteur bancaire est à 55 % de type coopératif.

---

\* Entretien réalisé par Laurent Etre. Article paru dans le dossier édité par *L'Humanité* des débats le 04 juillet 2009.

Mais beaucoup de gens ne le savent pas et ne réalisent pas que ces banques leur appartiennent un peu. Quand les citoyens ne s'impliquent pas dans la vie économique, parce qu'ils en sont écartés ou qu'ils s'en désintéressent, il se passe ce qui se passe actuellement : c'est une toute petite minorité qui décide pour la grande majorité. Mais il y a un obstacle encore plus fondamental. Aujourd'hui, ce qui fait le cœur d'une entreprise, c'est son capital. Celui qui détient ce capital décide de tout, de la vie de l'entreprise et du sort de ses salariés. Cette réalité, de mon point de vue, ne peut être dépassée par la seule exigence de droits nouveaux pour les salariés, dans les comités d'entreprise... La question est de savoir si l'on veut une démocratie consultative ou une démocratie décisionnelle dans l'entreprise. Dans le premier cas, on n'attaque en rien la logique capitaliste ; dans le second, on ouvre au contraire sur une autre forme de propriété, collective, des moyens de production. Il y a une autre différence de nature entre les entreprises qui fonctionnent à l'actionnariat et les coopératives qui reposent sur le principe des parts sociales. Une part sociale de 100 euros vaudra toujours 100 euros dans dix ans, vingt ans, etc. Elle est toujours connectée au travail, à ceux qui produisent les richesses. Si l'entreprise se développe et engrange des bénéfices, il y a redistribution. Nous sommes dans une logique totalement différente de la spéculation boursière. La part sociale est un vrai rempart à la financiarisation de l'économie. Il y a là une réflexion à mener, d'abord au niveau des syndicats. Doit-on limiter l'enjeu des luttes à l'obtention de davantage de droits dans le cadre de l'entreprise capitaliste classique, ou bien poser d'emblée la question du pouvoir de décision, créer un rapport de forces à partir de cette exigence, dont le mouvement des Scop montre le caractère très concret ?

## **L'économie sociale et solidaire : une piste pour l'alternative ?**

**Sylvie Mayer**

### **Introduction**

Un nombre grandissant de travailleurs, de citoyens veulent maîtriser davantage leur travail, agir sur le contrôle de leur épargne et son utilisation. Ils cherchent les voies d'une consommation écologiquement et socialement plus responsable, des liens de proximité avec les producteurs. Ils inventent de nouveaux circuits, une nouvelle façon d'agir, de nouvelles relations sociales. Cette quête de sens est particulièrement visible dans les jeunes générations. L'utilisation d'Internet et des logiciels libres pour gagner de l'autonomie et des liens sociaux en est un exemple.

Face à ces aspirations, le gouvernement, les institutions européennes, l'Organisation mondiale du commerce imposent de plus en plus autoritairement des dérégulations économiques qui conduisent aux gâchis écologiques, aux injustices sociales, à l'absence croissante de démocratie, dans les territoires et les entreprises.

Un exemple récent concerne le lait. En effet, l'Europe et l'État français ont décidé d'interdire la régulation des prix par la voie d'un accord interprofessionnel. La Loi de modernisation de l'économie a livré les producteurs pieds et poings liés aux appétits des transformateurs et de la grande distribution. La révision de la PAC conduit à toujours plus de dérégulation, à toujours moins d'aides, le tout dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce pour qui la loi de la jungle du commerce doit régner partout.

Au moment où la crise financière sociale et écologique montre les limites, l'inefficacité et les absurdités du système capitaliste, quelle voie alternative, éthique, responsable, citoyenne, démocratique, allant vers la justice sociale, peut-on emprunter ? Refusant le « tout État » comme le « tout marché », quel rôle joue et peut jouer l'Économie sociale et solidaire ?

### **Menaces sur l'Économie sociale et solidaire**

L'ESS est un grand secteur économique doublement menacé par son intégration dans le système capitaliste et par les projets européens d'ultralibéralisation.

Intégration au système capitaliste. Les dérives sont patentées : par création de filiales bancaires, certaines banques coopératives ont joué l'aventure des subprimes, trois grandes assurances mutualistes ont créé une *holding* commune, l'assurance se lance dans la banque, la banque dans l'assurance et leurs achats dans l'immobilier complètent le tableau. Et ces banques et assurances coopératives et mutualistes finissent par se faire concurrence !

Menaces également du fait des règles ultralibérales imposées au niveau mondial et européen. La concurrence est le dogme unique totalement opposé à toute coopération. Des multinationales ont porté plainte contre la fiscalité des Scop (Sociétés coopératives de production) et des Cuma (Coopératives d'unités de matériel agricole). Les résultats aux élections européennes font craindre le pire.

### **Revenir aux principes**

Il y a donc besoin de réaffirmer les principes, valeurs, pratiques, règles de vie des organisations et entreprises liées à l'économie sociale, de les renforcer pour viser clairement la transformation sociale. Ainsi par exemple un premier objectif devrait être l'introduction de la démocratie participative dans les banques et assurances coopératives et mutualistes. La très récente fusion Banque Populaire/Caisse d'épargne aurait pu être l'occasion de créer une grande banque coopérative au service d'un mode de développement social et solidaire répondant aux intérêts du pays et de sa population.

Viser la transformation sociale, cela signifie :

- Non pas seulement l'encadrement palliatif de l'existant, mais la transformation des systèmes d'échanges dans le sens de la justice sociale, de l'équité et de la solidarité,
- Non pas une tentative de fuite hors de l'économie, mais une amorce de transformation de la vie économique, en se dégageant clairement des pratiques du marché capitaliste,
- Non pas une addition de correctifs isolés, mais une promotion de formes globalement nouvelles d'activités, rendant aux femmes et aux hommes la maîtrise de leurs échanges et de leurs outils,
- Non pas seulement promesses, pour le futur, de changements par l'action au sommet d'autorités légitimes, mais amorce, dès aujourd'hui, de la promotion réelle de formes sociales nouvelles par l'initiative des populations.

L'économie sociale est une partie de la réponse pour une autre façon :

- de produire (à travers les formes coopératives),
- de développer des services (à travers les formes mutualistes),
- d'échanger (selon les critères du commerce équitable),
- de financer l'activité économique (à travers les finances solidaires, les banques éthiques, un pôle bancaire public et social).

### **L'économie sociale est avant tout une autre forme d'appropriation des moyens de production et d'échanges**

Ni tout État, ni tout marché, elle a introduit des formes de propriété qui rendent les producteurs maîtres de leur entreprise. (Dans les Scop : salariés sociétaires détenteurs de capital invariable, réserves impartageables, une personne = une voix, élection des dirigeants de l'entreprise...).

Ces salariés n'ont-ils pas ainsi défini l'entreprise démocratique ?

La démocratie économique poussée au bout de sa logique ne devrait-elle pas inclure une nouvelle forme de propriété, incluant le sociétariat et excluant l'actionariat ? La nationalisation serait-elle en ce cas une réponse suffisante ? À côté des grands systèmes santé formation, des grands réseaux transports et énergie, ne peut-on imaginer des formes plus décentralisées, plus autonomes, incluant dans la propriété les salariés mais aussi dans certains cas, les territoires, les usagers ?

On peut prendre trois exemples pour l'illustrer :

- Les supermarchés dont la gestion quel que soit leur statut (boursier ou non) est confiée à une poignée de dirigeants alors qu'il s'agit d'enjeux multiples : santé et sécurité alimentaire ; aménagement du territoire, justice sociale pour les salariés, pour les producteurs, pour les consommateurs.

- Les régies ou services privés de l'eau qui, les unes et les autres, mettent face à face salariés et patrons élus ou privés, et excluent les usagers.

- L'analyse qu'ont fait des salariés d'Aventis sur la marche de leur entreprise : « Dans notre entreprise du médicament, à chaque menace, les salariés ont été présents pour résister, proposer, élaborer des projets scientifiques et industriels, pour répondre aux besoins en santé humaine, animale et agricole. Et ces buts déterminent quels doivent être les décideurs des orientations, des choix stratégiques de l'entreprise : les salariés, leurs syndicats ; les collectivités en charge des territoires (ville, département, région) ; les associations de malades ; les chercheurs (CNRS, INSERM, etc.) ; les médecins, la Sécurité sociale ; les grands organismes comme l'OMS... Les choix de l'entreprise doivent procéder d'une large consultation, à tous ces niveaux... »

Une fois les choix ainsi faits, les ressources devraient être réparties et utilisées en conséquence : recherche, coopération, emploi, environnement, rémunération des salariés, protection sociale, formation...

Pendant toutes ces années, en agissant ensemble, nous avons pris conscience que l'entreprise c'est d'abord nous, les salariés, seule composante qui croit à son avenir et à ses responsabilités sociales. C'est l'intérêt de tous,

de l'entreprise et de la société, que la place des salariés soit reconnue par des pouvoirs décisionnels. »

### **En conclusion**

Si l'économie sociale ne s'oppose pas à la responsabilité publique et n'a pas vocation à faire ce que l'État voudrait abandonner, elle n'a pas plus à laisser tous les secteurs rentables aux sociétés de capitaux. Elle est source de développement d'une production de biens et de services.

Si elle n'est pas un supplétif à la responsabilité publique, elle est aussi une voie de développement originale qui peut engager des personnes dans des activités en parallèle, en complément et en partenariat, de certaines actions des collectivités locales (aide sociale, services à la personne, culture, sports, loisirs, cadre de vie, défense et amélioration de l'environnement, développement d'emplois locaux...).

Il est clair que de tels objectifs pour une véritable transformation sociale engagent à des luttes pour une toute autre construction économique, tant au niveau national qu'europpéen, basée non sur la concurrence mais sur les coopérations.

## La démocratie est un processus...

**Javier Navascués,**

enseignant au département d'organisation industrielle, université de Séville,  
membre du secrétariat du Parti communiste espagnol (PCE), directeur général de  
la Fondation de recherche marxiste (FIM), réseau Transform!

### 1.

La démocratie est un processus et non une institution, ni un « état » de société. Du point de vue de la dialectique de l'histoire, la lutte pour la démocratie est la lutte des opprimés et des dominés pour imposer leurs propres intérêts et besoins dans un agenda qui serait autrement imposé par les riches et les puissants.

La lutte pour le suffrage universel (tous égaux devant les urnes) a été une lutte pour la représentation des classes pauvres et laborieuses dans le but de promouvoir les droits du travail dans la société « bourgeoise ». La limitation du temps de travail, la protection sociale, ont évidemment déterminé le fonctionnement de l'économie d'alors. En ce sens, c'était une lutte pour la démocratie économique.

Nous devrions donc parler de démocratiser l'économie ou encore d'une économie plus démocratique (plutôt que de parler d'une démocratie économique), comme réponse actuelle à nos problèmes actuels. Et aujourd'hui démocratiser l'économie est très lié à la question de la démocratisation de l'État.

### 2.

Nous, la gauche, disons la grande famille de la gauche à laquelle j'appartiens, la gauche communiste, socialiste et sociale-démocrate, qui s'inspire plus ou moins du marxisme, a un problème de compréhension en ce qui concerne l'État.

Le premier problème est très vieux et se situe au cœur de nombreuses défaites historiques et même d'horribles erreurs. Marx en parle comme d'une leçon que nous devrions avoir apprise à la suite de la Commune de Paris. La question des « leviers » de l'État.

Nous avons toujours mis l'accent sur la conquête de l'État. En un sens, nous avons identifié la démocratie économique avec l'étatisation sous sa forme « réformiste » ou sous sa forme « révolutionnaire ». Et comme cela s'est terminé par un échec, nous nous sommes égarés par la suite. Nous tentons de sortir du labyrinthe en parlant de « socialisation » plutôt que de « nationalisation » ou autres vocables, ce qui est, dirait-on gentiment, un peu source de confusion.

Le second problème est que nous avons accepté comme vérité indéniable le discours néolibéral du dépérissement de l'État. Cela est manifestement faux actuellement, car nous sommes confrontés à une intervention massive de l'État pour sauver le système financier en crise en premier lieu, mais aussi pour sauver les constructeurs automobiles (en Allemagne et en France) ou l'industrie de la construction (en Espagne). Ce n'était pas vrai avant non plus car on ne peut pas expliquer l'évolution de l'économie de ces trente dernières années sans l'intervention de l'État, qu'il s'agisse du pur keynésianisme militaire aux États-Unis ou du développement turbulent et flou de l'Union européenne.

### 3.

Selon moi, la démocratisation de l'économie doit commencer par la démocratisation de l'État ou, pour exprimer la même idée en d'autres mots, par l'intrusion de la démocratie dans les mécanismes, les rouages, les décisions de l'État concernant l'économie.

Ce point de vue est fondé sur l'analyse de Nicos Poulantzas dans son dernier livre dont le titre en anglais est *State, Power and Socialism* (L'État, le pouvoir et le socialisme), écrit à la suite de 68, et auquel je me réfère dans l'article [...] publié par Espaces Marx dans *Démocratie participative et transformation sociale*, pages 43 à 54. Dans son étude, Poulantzas analyse la nature et les opérations de l'État démocratique bourgeois et fait une esquisse des problèmes de la construction du socialisme en ce qui concerne l'État et le pouvoir. Cette étude m'est toujours très utile même si elle n'est pas récente.

L'idée principale est qu'une intervention directe du peuple dans l'État, une intrusion, est nécessaire pour faire évoluer les structures de l'État vers son dépérissement, et que les actions des représentants du peuple ne constituent pas un substitut. Et j'inclus dans cette catégorie certaines expériences de démocratie participative.

Selon moi, les expériences de budget participatif (BP) dans la lignée de Porto Alegre nous donnent des idées et des leçons intéressantes sur la démocratisation de l'économie, tant par leurs succès que par leurs échecs. Mes expériences de cinq ans de budget participatif dans ma ville, Séville, confirment ce point de vue.



#### 4.

Cette sorte de BP constitue un processus de partage des décisions entre les autorités élues de la démocratie représentative et les instances de la démocratie citoyenne directe concernant la planification et la réalisation des dépenses publiques.

Ces instances de démocratie directe sont autonomes vis-à-vis de l'État. Leur degré d'indépendance, non seulement vis-à-vis des politiciens mais aussi vis-à-vis des technocrates de l'État, indique dans quelle mesure elles deviennent réellement des processus de transformation. Ces instances sont un lieu d'autogestion populaire et de construction collective d'alliances requises pour la solution coopérative des besoins collectifs – ce qui n'est rien d'autre que la base du socialisme.

Bien entendu, c'est un processus plein de conflits car l'État résiste et tente de domestiquer l'intervention du peuple. Il y a des frictions avec les représentants élus, avec les techniciens et avec les fonctionnaires. Il y a des conflits juridiques, des conflits de compétences, plein de conflits en un mot. Cela constitue un défi important pour les partis de gauche et cela mériterait une longue discussion.

Je veux simplement dire que si les partis de gauche ne se réforment pas et ne s'adaptent pas à cette nouvelle forme d'intervention politique, ils deviendront inutiles en ce qui concerne la transformation de la société.

En fait, quand ils sont nés, les partis de gauche étaient le produit d'une tentative d'intrusion de la classe ouvrière dans la société bourgeoise.

#### 5.

Pour terminer ma présentation, je voudrais dire quelques mots à propos d'une notion sur laquelle nous commençons à discuter en Espagne. Cette notion s'inspire d'une proposition de Minsky, un économiste états-unien keynésien de gauche, dont on parle beaucoup ces mois-ci car on se souvient de sa fameuse thèse sur l'instabilité financière.

Dans la proposition de Minsky, l'État est vu comme employeur de dernier ressort au lieu, comme maintenant, d'être vu comme un État prêteur de dernier ressort. Fondamentalement, cela signifie que l'État doit donner un emploi à tous ceux qui le veulent en échange d'un salaire modeste; soit, en fait, un salaire minimum dans des domaines dotés d'un intérêt social à l'intérieur d'un plan décentralisé. Cet emploi ne serait pas un substitut à l'assurance chômage et n'aurait rien à voir avec les nouvelles modalités du «workfare».

« La démocratie s'arrête à la porte des entreprises » a-t-on répété plusieurs fois au cours de cette réunion. Il ne peut y avoir de démocratie économique au niveau de l'entreprise si on se sent menacé par l'épée de Damoclès du chômage et de la précarité. Nous avons appris cela de Marx qui a élaboré le concept d'armée industrielle de réserve.

Nous avons actuellement en Espagne quatre millions de chômeurs selon les chiffres officiels, dont un million ne bénéficie d'aucune assurance sociale.

Donner un salaire minimum et la sécurité sociale à ces quatre millions de chômeurs pendant un an ne coûterait que les deux tiers des montants déjà prêtés aux banques en Espagne. Le million de personnes qui ne bénéficient d'aucune assurance sociale coûterait moins que ce qui a été alloué aux travaux publics pour assurer leur fonctionnement.

Ces emplois devraient être créés au niveau local. Les mécanismes de démocratie participative devraient être utilisés pour décider à quoi ces travaux devraient servir. Bien entendu, il faudrait prendre des mesures pour empêcher que ce projet nuise aux conditions de travail dans les services publics. Par contre, ce projet pourrait ouvrir de nouvelles pistes pour permettre le développement d'une économie plus démocratique en ouvrant de nouveaux espaces de décision collective pour couvrir les besoins sociaux et donner plus de force à la classe ouvrière dans sa lutte contre le capital, comme condition préalable à l'atteinte d'objectifs ultérieurs.

## **Démocratie au travail : éléments pour une intervention démocratique dans les lieux du travail**

**Georgia Petraki,**

sociologue, enseignante à l'université Panteion d'Athènes

Est-ce que la « démocratie au travail » constitue pour la gauche communiste un champ d'intervention ?

Remarques préliminaires: nous avons besoin d'un projet de société qui soit ancré sur le présent. Ceci vient d'une idée ancienne mais actuelle de notre culture, bien que pas toujours respectée. La transformation des consciences mais aussi des rapports sociaux se fait sur des initiatives et des institutions qui émergent dans le présent et dans le capitalisme tel quel nous le vivons à chaque période. La gauche communiste doit à notre avis tirer les conclusions théoriques et politiques des expériences du communisme historique, et de son échec. La société socialiste ne peut naître qu'à travers l'auto-organisation et l'autogestion des gens—hommes et femmes—et ceci concerne le futur et le présent. Nous devons apprendre à gérer les affaires de notre quartier, de notre école, de notre usine, de notre entreprise et cette gestion—un mot tabou pour la gauche—ne peut s'apprendre.

Les lieux du travail ne constituent pas des lieux d'exercice de la démocratie. Au contraire, ils échappent au contrôle démocratique qui constitue la base de notre système politique.

Les organisations de la production sociale—indépendamment de leur taille, leur objectif spécifique (manufacture, services) et leur secteur d'activité (privé ou public)—constituent des structures hiérarchisées (du haut vers le bas) dans lesquelles sont intégrés les travailleurs qui obéissent à des ordres

sans participer à la prise des décisions, qu'il s'agisse de sujets généraux (stratégiques), de l'organisation de la production (investissement, produits, processus) et même souvent ils ne participent ni à la conception ni à l'organisation de leur travail quotidien. Les organisations très hiérarchisées et despotiques du 19<sup>e</sup> siècle sont présentées dans *Le Capital* : Marx y décrit les usines de son époque avec leur manque de transparence qui entoure l'espace du travail au cœur de l'exploitation, là où est produite la valeur, et la logique militaire qui caractérise les relations au travail. « Le bagne ouvrier » en tant que représentation sociale de la manufacture a été dépassé avec l'Europe industrielle après les années 1950, tandis que pour les pays comme la Grèce la démocratisation des systèmes du travail a été beaucoup plus tardive.

La démocratisation des systèmes au travail et le contrôle relatif du despotisme patronal ont été revendiqués et conquis par les syndicats pendant la période du consensus keynésien, avec des institutions de participation ouvrière, souvent dans le cadre général de la démocratie économique. Les institutions de participation ouvrière – on pouvait les appeler institutions de contre-pouvoir ouvrier – (hormis les structures de négociations collectives tels les comités d'entreprise en France ou le pouvoir de codétermination en Allemagne, ou encore le projet de démocratie industrielle qui a été développé dans les pays nordiques puis dans d'autres pays industriels), sont des exemples d'intervention ouvrière à la base du contrôle démocratique dans le travail.

La Grèce, pays avec un mouvement procommuniste très puissant après la guerre, a vécu une longue période sans démocratie constitutionnelle tandis que la suite de la guerre civile (1947-1949) a conduit à une grande répression politique et syndicale. La démocratie syndicale a été développée après la montée du parti socialiste au pouvoir, au milieu des années 1980, quand, de par la loi, la création des syndicats d'entreprises a été imposée. Les négociations collectives libres datent de la fin des années 1980. Sous les premiers gouvernements du PASOK des institutions ont été mises en place, soi-disant de participation ouvrière, mais où elles n'avaient pas de contenu démocratique ou elles étaient contrôlées par le clientélisme politique qui a envahi aussi le mouvement syndical. La dite « socialisation » ou « collectivisation » des entreprises publiques (lois 1365/de collectivisation des entreprises publiques) a abouti à une caricature puisque la minorité des travailleurs élus à l'«Assemblée représentative du contrôle social» l'a été sur des critères de clientélisme. Les « Eoptika symvoulia », institutions – par branche industrielle et région – de contrôle de l'économie privée sous des objectifs de « développement indépendant économique et social du pays », ont été formellement composées de avec de représentants de l'État, de consommateurs, des pouvoirs locaux, du patronat et des travailleurs ; mais elles ne sont jamais intervenues dans la gestion des entreprises, celle-ci étant considérée comme faisant partie des prérogatives patronales. Enfin les « comités ouvriers » avaient des droits de consultation et d'information sur l'organisation du travail et la vie au travail. Mais ils n'ont été pris en charge ni par les politiques publiques ni par les syndicats. Les syndicats ont considéré

les « comités ouvriers » comme des concurrents ayant leur propre influence ; les confinant dans un rôle secondaire.

Après la chute du régime militaire, la restauration de la démocratie et la radicalisation de toute la société grecque, se développe un mouvement syndical centré sur les usines. Au milieu des grèves sauvages, se développent pour la première fois en Grèce des formes de syndicalisation qui dépassent la syndicalisation par branche qui caractérisait jusqu'alors l'organisation syndicale existante. Ce mouvement inouï, exceptionnel, de la classe ouvrière industrielle est intervenu sur des questions du contrôle ouvrier, l'organisation du travail, et a posé des questions sur l'autogestion des usines par les ouvriers. Pendant les années 1974-1979 se développèrent des formes protestataires originales d'organisation ouvrière (menées surtout par la classe ouvrière industrielle) avec des occupations d'usines, des éditions de journaux d'usines, etc. La « Fédération des syndicats industriels » (*Omospondia Viomixanikon kai ergatoipalilikon somateion*) qui regroupait à l'époque quelque six syndicats industriels a revendiqué la création « des institutions de contrôle ouvrier » avec l'objectif de « mettre une limite au despotisme des prérogatives des directions afin de préparer son renversement ». À cette époque, le nouveau parti PASOK – qui voulut incorporer au centrisme démocratique toute la radicalisation de la société à peine libérée du passé répressif de plusieurs décennies – montait en popularité. Le PASOK (avec 25 % de votes en 1977) a intégré dans son programme politique des éléments revendicatifs de ce mouvement dont nous avons donné un aperçu. Quant au mouvement sur le contrôle ouvrier poussé par la classe ouvrière industrielle, il a été frappé par la désindustrialisation.

Aujourd'hui le mouvement ouvrier en Europe se trouve dans une position régressive par rapport aux décennies précédentes où le plein-emploi rendait possible la revendication des objectifs avancés concernant la qualité du travail et la participation démocratique. Comment aujourd'hui pouvons-nous penser la démocratie au travail ?

Le capitalisme actuel – que j'appellerai capitalisme informationnel, en m'appuyant sur l'œuvre de Jean Lojkine<sup>1</sup> – nous permet de voir la perspective du contrôle ouvrier et de la participation démocratique dans le travail sur d'autres bases. À mon avis, 3 processus sont à l'œuvre en même temps et il est parfois difficile de les cerner séparément.

1. Dans le cadre du capitalisme informationnel la division du travail au sein des systèmes productifs décroît et les postes du travail fonctionnel de base se recomposent avec des qualifications supérieures et composites. De nouveaux outils de travail résulte une tendance très dynamique – bien que sa réalisation reste très contradictoire – à savoir le retour de la conception, de l'organisation, et du contrôle dans les lieux fonctionnels de la production sociale, en rendant possible l'unité du travail manuel avec le travail intellectuel. Cette tendance contraste avec le système technique de la mécanisation/industrialisation qui par sa base technique a servi la monopolisation du

---

1 Jean Lojkine, *La Révolution Informationnelle*, PUF, 1992.

contrôle et de la conception du travail par le capital. Le capital est en quelque sorte obligé de transmettre une partie de la conception et du contrôle aux travailleurs fonctionnels de base. Ce processus est visible dans les espaces de travail où sont créés de nouveaux profils professionnels et où la séparation tranchée entre les fonctions est mise en cause (gestion, contrôle, conception, exécution, commercialisation).

2. Le processus précédent se développe grâce à une infrastructure matérielle des réseaux et fibres électroniques qui lient entre elles des organisations différentes, mais aussi des sous-ensembles en sorte que les diverses fonctions qui, dans le système précédent, étaient bien définies et séparées – la conception, la fabrication, la gestion, l'apprentissage, la recherche – se rapprochent. Ceci rend possible la suppression des divisions existant entre les bureaux et la production et peut rendre possible la suppression de la séparation entre ouvrier et cadre.

3. Un autre processus qui peut à notre avis être discerné dans le cadre du capitalisme informationnel, processus qui croise les deux autres précédemment décrits mais qui a un caractère plus général, est la socialisation du savoir au sein de la société civile, l'accès au savoir des individus, des collectivités, des mouvements. Cette nouvelle réalité, qui concerne tout d'abord le niveau éducatif supérieur en général mais aussi la circulation du savoir dans la société informationnelle, crée de nouveaux enjeux en ce qui concerne le contrôle du savoir mais aussi la participation à la prise de décision. Étant donné que la circulation et le transfert du savoir suivent une direction inverse de celle du taylorisme, du haut vers le bas, nous pouvons dire que derrière la rhétorique de « la société de la connaissance » se cache une guerre – qui est, selon nous, mondiale – sur le contrôle du savoir.

Je considère que ces aspects de transformation que je viens de décrire constituent des grands bouleversements et contiennent en eux des grains révolutionnaires. Une grande conséquence – que notre gauche a, je crois, du mal à comprendre – est le développement de nouvelles subjectivités, fait qui demande de revoir le rapport du collectif avec l'individuel. Les nouveaux types de subjectivités s'expriment à travers des attentes individuelles, à travers le désir de responsabilité individuelle, le désir d'être responsable, le désir d'autonomie, de la prise d'initiatives. Ceci constitue un énorme potentiel de créativité participatif qui veut s'exprimer dans les lieux du travail – et pas seulement là – et qui aujourd'hui constitue une des raisons de la décadence des institutions représentatives traditionnelles, syndicales mais aussi politiques. La démocratie syndicale et politique ne peut plus se réduire à la délégation. Les organisations représentatives doivent élargir la démocratie délégataire par des formes de démocratie directe qui développent la participation, avec une perspective d'appropriation de la décision par les citoyens et les travailleurs.

La deuxième conséquence politique que personnellement je peux tirer de ces transformations est que le système sociotechnique actuel recompose les collectivités du travail et permet ainsi des alliances en perspective sur lesquelles peut se baser un contre-pouvoir au pouvoir capitaliste.

Le système sociotechnique actuel crée des conditions pour envisager la question du contrôle ouvrier sur d'autres bases. Au cours de son histoire, le mouvement ouvrier traditionnel a acquis certaines expériences mais plutôt marginales. Comme on l'a vu précédemment, les systèmes productifs contemporains transmettent vers la base de la pyramide sociale les fonctions qui dans le système sociotechnique précédent relevaient des bureaux d'études et des ingénieurs. Or les directions, bien qu'obligées de décentraliser la prise de décisions vers les travailleurs fonctionnels, maintiennent en même temps le pouvoir et le contrôle disciplinaire au moyen de toute l'infrastructure de surveillance et d'information que leur procure l'outil informatique. De l'autre côté, la décentralisation de la décision politique vont de pair avec la centralisation des décisions stratégiques qui sont monopolisées par les cadres de direction en marginalisant la majorité des cadres fonctionnels. Ainsi le capitalisme informationnel brise l'alliance traditionnelle entre cadres et directions et permet d'envisager la perspective des alliances de tout le personnel qui se trouve marginalisé par les décisions stratégiques.

La gauche doit à mon avis mettre dans son agenda l'organisation démocratique de la production sociale et son autogestion, et revendiquer la transmission du pouvoir dans les lieux du travail. Or pour le faire elle doit elle-même revoir de manière novatrice

- le rapport entre démocratie délégataire et démocratie directe
- le rapport entre le collectif et l'individuel
- les structures hiérarchiques et patriarcales qu'elle-même – notre gauche – reproduit dans les organisations représentatives (partis politiques, syndicats) qui ressemblent par certains côtés à des entreprises.

## La démocratie économique et l'Union européenne \*

Klaus Dräger

### Remarques sur l'approche vis-à-vis de la démocratie économique

La démocratie en général, qu'il s'agisse de la démocratie « politique » ou « économique », est une condition nécessaire, mais peut-être pas suffisante, pour effectuer une transition vers une société socialiste.

Luciano Canfora (*A History of Democracy*) nous le rappelle à juste titre en ce qui concerne la « démocratie politique ». Le mouvement socialiste français espérait beaucoup qu'avec le suffrage universel et la représentation proportionnelle le socialisme émergerait « inévitablement » parce que la majorité des électeurs appartenait à la classe ouvrière. Ces espoirs ont été profondément déçus par le succès de Louis Bonaparte après 1848. De la même manière, les outils de la démocratie économique comme le « budget participatif » peuvent aussi être utilisés avec succès par la droite politique, comme une récente expérience au Brésil l'a montré.

Cela ne veut pas dire qu'il vaudrait mieux ne pas avoir ces outils. Par contre, ces exemples parmi d'autres nous indiquent qu'il y a une distinction à faire entre les outils (la démocratie politique et économique) et le contenu politique quand on veut bâtir des majorités démocratiques et construire une hégémonie pour des politiques socialistes de gauche.

---

\* Présentation à l'atelier sur la démocratie économique d'Espaces Marx, 22 juin 2009, Paris.



En ce qui concerne la démocratie économique, je partage généralement l'approche de Michael Krätke (cf. ci-après, dans ce document). Selon moi, il souligne à juste titre les différents niveaux de « démocratie économique proprement dite » :

- niveau micro (firme ou entreprise, unité de service public) : traiter les questions des droits de participation des travailleurs, de l'implication de la base dans le processus décisionnel et aussi, de manière plus générale, le contrôle ouvrier ou l'autogestion ouvrière.
- niveau moyen (branche ou secteur ; unités territoriales) : par exemple, les Conseils économiques et sociaux (Allemagne : *Wirtschafts-* et *Sozialräte*) au niveau régional, budgets participatifs ; planification régionale, etc.
- niveau macro : planification macro-économique. Toutefois, la question de savoir ce qui doit être régulé par les institutions de la « démocratie économique » (c'est-à-dire le parlement et le gouvernement) et ce qui doit être régulé par les institutions de la « démocratie économique » (c'est-à-dire le conseil national économique et social).

J'ai aussi une attitude très positive envers les vues de Krätke sur les diverses conceptions théoriques d'intellectuels de gauche sur la relation entre le « marché » et la démocratie économique (c'est-à-dire le « socialisme de marché », la « socialisation du marché », la « planification participative », la « Parecon » ou « économie participative », etc.).

À cet égard, j'aimerais souligner l'importance de faire une distinction entre la notion de « forces du marché » et la notion « d'échanges sur le marché ». La notion d'échanges sur le marché renvoie à des « transactions entre acheteurs et vendeurs, où ce qui est échangé consiste soit en articles stockés, soit en biens et services produits par des entreprises utilisant leur capacité productive existante »<sup>1</sup>.

Les « forces du marché » renvoient au processus généré par l'interaction de décisions sur l'investissement ou le désinvestissement prises indépendamment les unes des autres (par les propriétaires ou les gestionnaires des entreprises) sans coordination antérieure, ce qui entraîne des changements dans l'allocation des ressources, la taille relative de divers secteurs industriels, la répartition spatiale et géographique de l'activité économique, etc.

Ainsi les forces du marché, mais pas toujours elles seules, créent une situation où, dans le domaine du transport par exemple, le rapport entre le transport automobile (individuel) et le transport ferroviaire ou autre mode de transport collectif est de 5 à 1, alors que dans la perspective d'un développement durable ce devrait être l'inverse.

Il n'y a rien d'incompatible avec la démocratie économique à se servir des informations sur la « profitabilité » générées par les échanges sur le marché ou l'efficacité économique de diverses activités, pour ensuite utiliser ces informations de manière coopérative et coordonnée (en liaison avec

---

<sup>1</sup> Pat Devine, « Market Socialism or Participatory Planning ? », *Review of Radical Political Economics*, 1992, p. 79-80.

d'autres informations quantitatives et qualitatives) pour décider des modes d'investissement. Ainsi les changements apportés à la structure de la capacité productive de biens ou de services ne dépendraient pas des forces du marché mais feraient l'objet de débats publics, de prise de décision démocratique et d'orientation de l'investissement (distribution régionale, choix des secteurs industriels qui doivent croître ou décroître, etc.).

### **L'Union européenne et la démocratie économique**

Au niveau de l'Union européenne, il n'existe pas actuellement d'autorité compétente pour réguler les questions de la « démocratie économique proprement dite » telle que décrite plus haut.

Il existe des autorités compétentes en ce qui concerne certains aspects de la question, par exemple les Comités d'entreprise européens, information et consultation des employés sur les questions de gouvernance de l'entreprise (Directive de la Société européenne, Directive sur les Conseils européens de paiement, directive sur les Sociétés coopératives européennes) ou sur les fonds de retraite complémentaires. Ce n'est pas le cas en ce qui concerne la démocratie économique dans son sens plus large et plus radical.

Bien entendu, l'Union européenne peut réguler différemment bon nombre de questions liées à la crise économique et financière, par exemple la création d'une agence publique européenne de notation, une régulation plus stricte des marchés financiers, etc. Elle pourrait élaborer un ambitieux plan de relance économique européen mettant l'accent sur les besoins sociaux et écologiques. Elle pourrait prendre des initiatives qui permettraient de régler la question de la surcapacité de production de l'industrie automobile d'une manière coordonnée, en se fondant sur l'expérience de la restructuration du secteur de l'acier (Plan Davignon) tout en évitant de répéter les erreurs et les mesures sociales pénibles.

Par contre tout cela – et bien plus encore – peut se réaliser en utilisant les canaux existants d'élaboration politique de l'Union européenne. Cela ne nécessite pas de modification des institutions (comme le proposaient pourtant certains tenants de la démocratie économique) au niveau de l'Union européenne.

Il existe des structures qui permettent aux syndicats, aux ONG ou aux mouvements sociaux de faire connaître leurs positions au niveau de l'UE, soit à partir du Comité économique et social européen, de divers forums de parties prenantes sur diverses questions (par exemple celui, récent, portant sur la réglementation des fonds spéculatifs), de consultations publiques sur les initiatives proposées par la Commission de l'Union européenne, de consultation et processus de surveillance par la méthode ouverte de coordination (par exemple, sur la stratégie de l'Union européenne sur l'inclusion sociale). Depuis toujours, il y a eu des tentatives venant de diverses sources de syndicats, d'ONG et de mouvements sociaux pour élargir ces structures (en vue d'obtenir une représentation plus adéquate de leurs partenaires).

Mais tous ces processus sont simplement de nature consultative. Leurs acteurs n'ont aucune influence « institutionnelle » sur le processus de prise de décision.

Sur la « grande question » de la propriété (des moyens de production), l'article 295 du Traité instituant la Communauté européenne déclare qu'il revient aux États membres de régler cette question. L'UE demeure « neutre » sur cette question. Cependant, quelle que soit la manière dont les États membres organisent ou règlent les rapports de propriété à l'intérieur de leur sphère économique respective, ils doivent appliquer les règles du marché unique de l'UE (concurrence, aide étatique, marché public, etc.).

Les déclarations néolibérales du Traité instituant la Communauté européenne sur les libertés du marché interne, sur les règles du marché interne, sur l'Union économique et monétaire européenne, etc., constituent des obstacles au développement de la démocratie économique tant au niveau de l'Union européenne qu'au niveau des États membres (en ce qui concerne aussi bien la finance démocratique, les services publics contrôlés démocratiquement et le secteur sans but lucratif non soumis aux impératifs du marché, que l'orientation coordonnée démocratiquement de l'investissement).

Je ne répéterai pas ici toutes les demandes bien connues de la gauche et des mouvements sociaux pour que soit abolie l'indépendance totale de la Banque centrale européenne et pour qu'elle soit soumise à un contrôle démocratique, pour exempter les services publics, les « services d'intérêt généraux » et le secteur sans but lucratif, des règles du marché intérieur ou pour révoquer le Pacte de stabilité et de croissance.

L'urgence d'une révision approfondie des traités est renforcée par la profondeur de la crise qui se déroule devant nous. Les critères de Maastricht et le Pacte de stabilité et de croissance sont défunts (Deux États membres auront des déficits budgétaires entre 9 % et 15 % en 2010/2011).

Un « retour rapide » au seuil prescrit de moins de 3 % générerait un démembrement majeur de l'État-providence et des dépenses publiques. Les opérations de sauvetage du secteur financier et de certains secteurs industriels vont carrément à l'encontre de l'interdiction d'une aide étatique ou des règles sacrées de la « concurrence ».

La libéralisation du marché financier et les « réformes structurelles » (libéralisation et privatisation des services publics, libéralisation du secteur des services au complet, flexibilisation des marchés du travail) sont à la racine de la crise et aussi un facteur facilitant la crise. Ces politiques doivent être complètement éliminées si nous devons trouver une sortie de crise qui soit compatible avec le développement durable (développement économique, écologique, social).

### **Institutionnalisme idéaliste ?**

Divers secteurs de la gauche ou des mouvements sociaux demandent une « Assemblée constituante européenne » qui rédigerait une constitution

européenne, ou encore proposent de rebâtir l'architecture institutionnelle de l'Europe dans le but de pallier son déficit démocratique. « La démocratie économique proprement dite », comme elle est traitée dans le document de Krätke, par exemple, est certainement une question sous-jacente à tous ces débats mais exprimée de façon plutôt vague et sans propositions claires et nettes.

Sur le plan institutionnel, quand il y a des propositions, elles servent principalement à transformer le Parlement européen en un « vrai » Parlement (avec droit d'initiative et pleins pouvoirs budgétaires), à faire de la Commission européenne une commission démocratique responsable envers le « gouvernement » et élue par les députés du Parlement européen, transformer le Conseil en une sorte de « Chambre des États membres » et mettre en place des mécanismes contraignants à l'échelle de l'UE pour permettre des initiatives citoyennes et des référendums. Tout cela est au cœur des propositions de groupes de défense des droits et libertés tels que « Democracy Now » (« Démocratie maintenant »).

« La démocratie économique » est perçue principalement, quand elle l'est, comme consistant à donner plus de pouvoirs aux organisations civiles de la société, par exemple en créant un Forum (consultatif) public ou une Chambre de la société civile. Cette compréhension de la démocratie économique est, à mon avis, une version récente et peut-être postmoderniste de la conception « corporatiste » et « personnaliste » du mouvement fédéraliste antifasciste européen au lendemain de la Seconde guerre mondiale (l'idée centrale de cette compréhension de la démocratie économique est que les personnes n'agissent pas comme des individus atomisés, mais selon leur situation sociale en tant que membres de collectifs ou de « corporations » tels que la famille, le syndicat, une organisation de masse, un collectif de travail, etc., et que ces groupes doivent être représentés).

Quoi que l'on pense de ces propositions, le problème est qu'il n'y a pas de force politique ou sociale puissante pour soutenir de telles conceptions. Bien sûr, on pourrait aussi penser à des approches plus « radicales » qui intégreraient plus visiblement la démocratie économique sous une forme ou une autre. Quels que soient la rigueur théorique, les points forts ou les faiblesses de telles « modélisations » plus radicales, à mon avis, cela reste une entreprise qui relève plus de colloques universitaires <sup>2</sup>.

Cependant, nous ne pouvons pas ignorer que la gauche, les syndicats et les mouvements sociaux sont divisés entre une approche « fédéraliste européenne » (qui est peut-être compatible avec ces « modèles ») et une approche « souverainiste » (qui vise à défendre les droits des travailleurs et les réalisations de l'État-providence au niveau national contre une Europe « néolibérale »). Cette division – qui a de fortes racines historiques dans les traditions nationales – n'est pas facile à surmonter par une simple discussion

---

<sup>2</sup> Cependant, cette observation n'est pas destinée à dissuader les gens d'effectuer de tels travaux qui peuvent au moins enrichir les débats au sein de la gauche, des syndicats et des mouvements sociaux et peut avoir un impact à plus long terme.

commune, comme l'expérience du forum social européen et d'autres l'ont montré. Elle doit être prise en compte, si une Gauche affaiblie veut avoir un impact et développer une certaine dynamique dans des conditions de récession et de crise.

### **Quelques conclusions**

Si l'on veut faire bouger les choses au niveau européen et lutter contre « l'Europe néolibérale », la force pour le faire ne viendra pas de l'intérieur du Parlement européen ou d'autres institutions européennes. Ce qu'on peut faire dépend beaucoup de savoir si la gauche, les syndicats et les mouvements sociaux sont en mesure de (re)-construire un rapport de force dans leur propre État (dans les États membres) et d'intégrer les grandes questions européennes à l'intérieur de ce processus.

Malgré les différences entre le « fédéralisme » ou le « souverainisme » il existe une base pour une convergence de la gauche, des syndicats et des forces du mouvement social, à partir d'une approche coordonnée de lutte contre la crise par des initiatives au niveau de l'UE et aussi des mesures liées à ces initiatives mais au niveau des États membres.

Je vais donner deux exemples pour illustrer cela, mais il y en a beaucoup d'autres :

- Une réponse doublement coordonnée à la crise, par le biais d'initiatives au niveau européen coordonnées avec les programmes de récupération dans les États membres, basée sur des principes et des objectifs (par exemple, le « New Deal social » proposé par la CES, « Green New Deal » par les Verts et d'autres, « Programme d'investissement public européen pour la durabilité et la solidarité » par GUE/NGL; EuroMemorandum 2008/2009 par Alternative économiste, etc.).
- Remplacement de la stratégie de Lisbonne (elle se termine officiellement en 2010, le débat a commencé sur la façon de fonctionner après) par une stratégie de l'UE pour la solidarité, le développement durable et l'inclusion sociale (par exemple une « refonte » générale est soutenue par certaines organisations syndicales, sociales et environnementales, par des ONG, GUE/NGL, et dans une forme plus modérée par les Verts et le PSE).

La démocratie économique est déjà prise en compte par certaines forces à l'intérieur de ce contexte, même si c'est principalement au plan national, régional et local.

En voici un exemple.

Des exigences sont posées, avec bien sûr divers degrés de radicalité, par certains syndicats et les forces de gauche. Opérations de relance du secteur financier et des entreprises, recapitalisation et dispositif de garantie seulement en échange d'actions et de droits de vote de l'État ou des employés, pouvoir de décision – par exemple, sur la politique de crédit du secteur bancaire et la politique démocratique d'investissement, des entreprises doivent être soumises au contrôle public démocratique, avec la participation démocratique des salariés et des consommateurs.

Dans les conditions actuelles, un minimum d'unité et de convergence des forces de gauche, des syndicats et des mouvements sociaux pourraient être construits par une approche qui lierait la lutte au niveau national (dans les États membres) avec les grandes questions européennes, en soulignant la nécessité de principes et d'objectifs communs (le cas échéant) et de coopération et coordination européennes.

Cela ne demande pas une vision partagée conjointement sur la « finalité de l'intégration européenne ». Faire de cette dernière une condition préalable à l'unité affaiblirait et diviserait tout simplement encore plus une gauche déjà abattue.

## **La démocratie économique doit installer une sécurité ou une sécurisation économique...**

**Jacky Nicolas**

*Secrétaire départemental PCF en Meuse, conseiller régional de Lorraine*

Un très grand nombre de nos concitoyens subissent profondément les effets de la crise financière qui dégrade maintenant l'économie industrielle, l'économie sociale et nous conduit à une crise politique majeure. Le peuple français, comme tous les autres peuples du monde, est en recherche de solutions alternatives sur toutes les questions posées. Cette recherche qui se pratique à partir des contradictions et rapports de forces existants dans la société est, à l'image de nos sociétés développées, foisonnante, contradictoire et de qualité très diverse. Nous devons porter une très grande attention aux réflexions et propositions qui sont faites par le mouvement social et toutes les organisations syndicales, associatives et politiques qui en sont l'expression.

Si aujourd'hui le temps est à la prise de conscience de l'ampleur des dégâts causés par la crise, il ne faudrait pas apporter un crédit « pervers » à celles et ceux qui veulent dépasser cette étape pour mieux continuer « comme avant » et masquer leurs responsabilités individuelles et collectives. Dans ce contexte, nous avons donc un besoin majeur de clarté idéologique sur les grands fondamentaux, sur les rapports de forces qui gouvernent cette crise qui fait des gagnants et des perdants chaque jour sans que ceux-ci en aient majoritairement une conscience avertie, concrète. Cette crise appelle donc

à reprendre l'analyse et faire des propositions sur les rapports sociaux et de productions, leurs structurations collectives aujourd'hui dans notre société. Il est donc fondamentalement question de poser historiquement les éléments du débat en termes de pratiques et de constructions démocratiques ; des germes de réponses alternatives ont naturellement déjà existé dans toutes les crises connues. Nous avons à bien considérer cette démarche dans la veine historique d'émancipation collective à tous les niveaux qu'elle représente. Si ces pratiques et constructions démocratiques ont depuis longtemps été déclinées sur un plan politique et plus récemment sur un plan social, elles ne sont que le résultat de luttes gigantesques et constantes des peuples.

Aujourd'hui, les balbutiements d'une réponse globale à la crise semblent orienter les réponses alternatives vers une structuration des pratiques institutionnelles dans le champ d'intervention que pourrait être « la démocratie économique ». Construire une alternative politique majoritaire nouvelle impose de repenser le socle, les pierres de l'édifice commun aux forces progressistes démocratiques et d'en identifier « le fil d'Ariane » fédérateur. Il faut résolument placer cette alternative dans les champs de la transformation et non de la gestion du système en place. La proposition qu'est la démocratie économique nous place dans une obligation de résultats à tous les niveaux compte tenu des urgences et des impasses dans lesquelles nous mène la gestion actuelle des capitalisations faites par les forces de droites conservatrices et principales « gestionnaires et bénéficiaires » des systèmes en place.

Ainsi, il convient d'associer « démocratie économique » et « capitalisations ». Les « capitalisations » doivent, à mon sens, s'entendre au sens large pour créer les conditions d'une hégémonie globale des forces démocratiques progressistes. Il s'agit d'appréhender toutes les capitalisations construites en termes de moyens de productions, d'échanges et de travailler à une définition, un chemin nouveau d'appropriation collective au service de l'intérêt général. Ce chemin, c'est à mon sens tous les contenus de la « démocratie économique ».

Pour faire court, sur l'un des éléments structurants qui peut conduire à des pratiques démocratiques nouvelles, dans la « filiation » historique qui est la nôtre : il convient de se réapproprier les champs d'interventions et les contenus que l'on doit donner aujourd'hui à une nouvelle citoyenneté, notamment en matière économique. Il n'y a jamais eu de citoyenneté sans luttes et parler aujourd'hui de redéfinir les contenus d'une nouvelle citoyenneté dans ses dimensions économiques conduit à créer les conditions politiques d'acquisitions de nouveaux droits. La « démocratie économique » doit installer une « sécurité ou une sécurisation économique » comme la démocratie sociale a pu installer et faire concrètement vivre une « sécurité sociale ».

Il ne doit pas dans ce sens y avoir d'espaces privilégiés d'intervention dont nous aurions arbitrairement à décider dans nos champs d'intervention dès lors que nous nous plaçons dans une réponse globale, la crise actuelle en étant le creuset et le support. La création d'une « démocratie économique » constitue une pensée nouvelle des interventions citoyennes tant à l'entreprise, lieux de création des richesses, que dans l'ensemble des échanges et des



conflictualités que crée la société marchande. Il doit y avoir dans notre travail de recherche d'alternative une dimension forte d'universalité sans laquelle toute réponse globale serait vaine. Les réponses à apporter ne peuvent pas être que des déclinaisons « nationales » des nouveaux fondamentaux que nous définissons.

C'est à mon sens par des droits d'intervention économique nouveaux, reconnus au niveau de toutes les institutions constitutionnalisées, et tout au long de la vie (de la naissance à la mort) de chaque individu, que nous pourrions parler de réponse globale. Ces droits nouveaux doivent être construits sur les richesses produites et redistribuées qui ne doivent pas être seulement prises dans le sens « monétaire ou financier » mais comme fondamentaux d'une transformation socialisée des rapports que chaque citoyen peut nourrir avec son environnement à tous les moments de sa vie. Nous ne devons pas travailler à la définition d'une citoyenneté économique qui se vivrait par tranches successives de capacités d'interventions, mais comme une globalité faite de droits qui s'articulent et se complètent. Ces droits nouveaux doivent être le creuset du nouveau développement auquel nous aspirons.

Naturellement, ces pratiques de démocratie économique sont intimement liées à la démocratie sociale et à la démocratie politique. C'est dans ce sens que la démocratie économique doit contribuer à les conforter et les redynamiser. C'est toutes les sphères d'interventions, de gestion de la société, d'une redéfinition du rôle de l'État et des rapports entretenus avec les citoyens qui sont au cœur de l'enjeu de l'existence d'une démocratie économique. Ne perdons pas de vue que les forces conservatrices et réactionnaires en place n'ont nul besoin de démocratie pour exister – ils n'en ont jamais eu besoin – et qu'ils identifient aujourd'hui démocratie et marché. Leur travail constant à toujours été de pervertir tous les champs d'intervention de la démocratie, à les vider totalement de leurs contenus et à traiter par le mépris celles et ceux qui s'en prévalent. On en a vu les effets récents avec les élections européennes et la négation des expressions démocratiques des années passées par les droites en place dans les institutions. Une Europe ressentie et vécue comme une institution purement normative et technocratique et qui n'est pas encore vue majoritairement comme un champ d'affrontements, d'appropriations collectives et d'expressions démocratiques, notamment par la jeunesse, dans tous les pays de la communauté européenne a, à mon sens, très peu d'avenir.

Comme vous le constatez, le travail à mener est important, mais à la hauteur des enjeux qui nous amènent aujourd'hui à repenser les bases de nos interventions dans et sur le « réel ». Je n'ai aucun doute sur les mobilisations de soutien que cette nouvelle démarche peut susciter et nourrir. Je souhaite participer à cette aventure avec toutes celles et tous ceux qui partagent ce sentiment.

## **Pour la démocratie économique : problèmes, cheminements**

**Maurice Décaillot,**

*expert agréé en économie sociale*

Aller vers la démocratie économique est aujourd'hui plus que jamais un impératif. Il y a à cela une explication entre autres. En effet, deux phénomènes se combinent : d'une part l'aggravation, en période de capitalisme marchand débridé, des inégalités polarisant la richesse aux mains d'oligarchies réduites et accentuant le dénuement de larges populations, et d'autre part une élévation des niveaux de productivité. Ainsi croissent les moyens qu'ont les nantis de faire pression sur les populations, y compris en les divisant profondément, menaçant les moins exploités de rejoindre les rangs des lourdement spoliés, et conduisant ainsi à l'assujettissement économique et politique des majorités de la population.

On voit ici que le maintien du dénuement profond d'une part significative de la population est un moyen essentiel de l'entretien du système de spoliation économique en même temps que de l'accaparement des institutions et des pouvoirs politiques, et ainsi de la perversion des outils de la démocratie. Mettre fin à ce dénuement est donc une nécessité première de l'accès à la démocratie. Cette sortie du dénuement suppose un cheminement vers l'accès universel aux ressources de l'activité de chacun – accès dont on rappellera brièvement qu'il a été un trait immémorial de nombreuses sociétés humaines anciennes.

En cette matière, on résumera ici les leçons d'une histoire complexe et tumultueuse de la façon suivante.

Un obstacle essentiel aux cheminements vers une vie économique libérée réside dans les distorsions économiques et sociales auto-entretenues et les aveuglements sociaux et idéologiques qui les accompagnent, entretenant l'exploitation du travail et la domination des vainqueurs du trafic marchand. Il n'y aura pas de vie sociale nouvelle sans une évolution libérant les peuples de la prééminence marchande, non seulement sur la finance ou les capitaux, mais sur les échanges dans leur ensemble. Échanges qui ne devraient pas être supprimés au profit de distributions administratives dérivant vers l'autoritarisme, mais transformés en visant une équité générale.

Il n'y aura pas non plus de vie sociale nouvelle sans que soient libérés du poids marchand capitaliste les travaux et les travailleurs. Un autre problème à résoudre est ainsi la nécessité de rendre à l'homme au travail une double maîtrise.

– Tout d'abord, la maîtrise de son activité, en tant que projet actif de réaliser et apporter à la vie sociale ce qui est utile aux autres ; ce qui implique nécessairement la maîtrise des moyens de faire ce travail, et donc les formes d'accès aux ressources et de propriété requises. On soulignera que, à la différence d'opinions parfois émises, les techniques actuellement disponibles n'impliquent en elles-mêmes pas l'anonymisation des tâches et des résultats ramenés à une banalisation universelle, anonymisation conduisant à la désocialisation et aux dérives de l'arbitraire ou aux utopies trompeuses d'une possible gratuité généralisée. Cette perspective implique également, par là même, la sortie du salariat en tant que processus de déconnexion essentielle entre l'accès du travailleur aux ressources essentielles de vie et son travail en tant que projet et acte socialisé d'apport réel à la vie des autres, et par là même une inévitable dépossession assujettissante. C'est pourquoi, en écart avec d'autres conceptions tentées par l'illusion d'un possible salariat bienfaisant, on considérera ici comme une condition essentielle d'une véritable démocratie économique la sortie du salariat, comme reprise en mains par les hommes de la maîtrise réelle de leur travail, de ses projets, de ses moyens et de ses résultats, comme apport de chacun aux autres de bienfaits réels socialement reconnus. Ceci, dans un contexte général d'équité, assurerait à chacun une sécurité durable d'accès aux activités, aux ressources, aux appuis sociaux.

– Et dans le même temps, la participation réelle à la maîtrise collective et démocratique des règles communes établissant les cheminements vers l'équité, conférant ainsi à chacun, en société, la place que lui désigne son apport au bien de tous à travers l'échange équitable ; cette seconde maîtrise, collective, publique, n'ayant de réalité que si la première condition est satisfaite, permettant à chacun d'échapper à l'empire des possédants sur les démunis.

Cette seconde maîtrise aurait elle aussi une double dimension.

– Il s'agirait, d'une part, de la mise en place des processus démocratiques généraux permettant la définition publique des règles communes (règles de l'échange, règles de la contribution générale, règles permettant la maîtrise de la gestion des ressources et des activités), selon des processus

démocratiques Concernant l'échange, il serait possible (même si divers auteurs expriment le contraire) de définir des voies d'accès à de véritables rapports d'équité entre partenaires de l'échange, clarifiant, tout au contraire du marché, le rapport entre ce que le producteur apporte et ce que l'utilisateur apporte en contrepartie, ne laissant apparaître ni gagnant ni perdant à l'échange. Des structures d'arbitrage démocratiquement établies pourraient en être les garantes. Soulignons à ce propos le rôle essentiel de dissimulation sociale de la pratique marchande et ses effets désastreux pour la démocratie : c'est ainsi, notamment, que le biais, dû au marché concurrentiel et oligopolistique, d'évaluation des richesses créées et sa dynamique dépressive alimentent, avec les déséquilibres sociaux, les fausses « contraintes » dont arguent les milieux dominants pour démolir les services publics et dévoyer l'opinion publique et l'expression démocratique.

– Il s'agirait aussi, dans le cadre de ces mêmes règles démocratiques, de définir les processus permettant aux partenaires de la vie économique et sociale de mettre en œuvre entre eux, au mieux des adaptations possibles aux besoins exprimés par la société, des coopérations permettant la convergence utile des efforts de chacun dans la concordance des intérêts de tous. Il s'agirait ici de favoriser l'apparition, entre partenaires placés en situation d'égalité de pouvoirs de négociation (non pas de simples négociations « multipartenariales »), de conventions publiquement explicitées qui pourraient concerner, par exemple, les rapports entre les institutions des producteurs, celles des consommateurs, celles ayant en charge les activités, aménagements et projets publics locaux ou plus amples, l'environnement, la santé, les activités culturelles, etc., dans le cadre de structures démocratiques compétentes. Ainsi s'établiraient des rapports de complémentarité (et non d'affrontement) entre la maîtrise du travail de chacun et la poursuite voulue en commun des objectifs bénéfiques pour tous.

On soulignera ici l'importance de cette double dimension, pratique et globale, de la démocratie économique en évoquant très brièvement les leçons d'une expérience telle que celle de l'autogestion yougoslave, dont les déceptions sont, selon nous, à relier à la fois aux incomplétudes de l'autogestion de proximité et aux troubles de la démocratie globale, ainsi qu'au maintien des contraintes du marché.

Il est nécessaire d'envisager particulièrement le cas des activités scientifiques.

Celles-ci comportent en effet une exigence spécifique d'indépendance de leur démarche. Ceci est lié à ce que l'on peut appeler le détour scientifique : la démarche de l'homme de science est, certes, mue à l'origine par un besoin de la société humaine. Ce besoin devra, pour être satisfait, bénéficier des résultats réels, nouveaux, découverts par l'exploration des réalités considérées en elles-mêmes, dans leur mouvement propre, hors tout lien immédiat avec les besoins humains initiaux. Cette indépendance du regard sur le réel est le gage de la véracité, attestable par tous, de la science et ne saurait être compromise sans y porter tort. La science doit s'éloigner de la seule logique des besoins et progresser en découvrant la logique des

réalités dans leur complexité de fait. Explorant nécessairement l'inconnu, elle comporte inévitablement une part d'aléa qui rend inadmissible une évaluation de la science à partir des seuls résultats immédiats. De plus, les résultats de la science fondamentale ne peuvent directement déboucher sur des applications immédiatement bénéfiques et doivent pour cela alimenter des recherches techniques, et aussi sociales, multiples. Celles-ci, à leur tour, peuvent être plus directement utilisables mais comportent elles aussi une part d'aléa.

Devraient ainsi être conciliés à la fois les impératifs démocratiques de définition publique des besoins auxquels devraient répondre les recherches, et dans le même temps une garantie publique de l'indépendance totale de la recherche scientifique fondamentale; et, vis-à-vis des recherches plus directement applicables, une expression publique des objectifs visés, et dans le même temps des moyens et des modalités faisant la place nécessaire aux expérimentations, y compris pour une part suffisante non immédiatement finalisée à travers des conventions entre organismes démocratiques et organismes de recherche des différents niveaux.

Un pas supplémentaire à franchir serait un développement libre des connaissances sur l'économie et la société, dégagé de l'étouffoir libéral, fournissant à l'opinion publique, dans la diversité des recherches, une information ample, débouchant sur des analyses et des propositions à la fois claires et fondamentales, visant la réponse effective aux besoins dans leur profondeur. On dépasserait ainsi le dilemme fréquemment constaté entre des corps de recommandations prétendues essentielles et irrécusables (dont on connaît le risque de dérive autoritariste) et l'addition empirique d'improvisations impressionnistes de « terrain » (dont on connaît aussi le risque d'incapacité décevante), pour aller vers une démocratie informée par des débats pertinents.

Une importante question est celle du cheminement historique possible vers la démocratie économique, que l'histoire elle-même obscurcit.

Un point important serait, pour éviter les impasses, de reconnaître le poids essentiel des faits, que le droit peut mettre en forme sans changer fondamentalement le sens de leurs pressions. Ainsi la propriété privée, l'échange marchand dissymétrique, le salariat isolateur sont, avant d'être des droits, des faits étroitement liés entre eux, qu'aucun droit, même momentanément modérateur, n'a infléchi et n'infléchira fondamentalement. L'espoir parfois exprimé de régulations légales nationales ou plus vastes, infléchissant significativement les rapports de pouvoir dans un sens démocratique, sera d'autant plus déçu que – tout le confirme aujourd'hui – les institutions de tous niveaux obéissent en fin de compte au raidissement marchand capitaliste de plus en plus absolutiste qui accroît en profondeur les menaces de la crise en cours et ses naufrages sociaux.

L'espoir réside sans doute aujourd'hui dans l'apparition de lieux d'émergence de nouvelles formes de vie économique et sociale, foyers réels d'éveil de nouvelles pratiques, en écart net et constructif avec les normes marchandes capitalistes, élaborant les structures nouvelles nécessaires pour

cela : nouveaux lieux et nouvelles pratiques d'échange, nouveaux types de projets d'activité maîtrisée, nouveaux types de coopération et de régulation, nouveaux modèles de solidarité.

La difficulté bien réelle et importante est, si l'on veut aller plus loin qu'écouter ou préconiser, de donner corps solidement, dans un contexte difficile, à des initiatives concrètes, efficaces, significatives pour l'opinion, potentiellement rassembleuses ; et dans le même temps de procurer à de telles initiatives l'indispensable appui des rassemblements sociaux et politiques nécessaires à leur animation. La mobilisation de larges secteurs de la population et de leurs porte-parole politiques autour de tels projets est un moment primordial de telles initiatives. Il conviendrait donc à la fois de pouvoir s'appuyer sur des réalisations visibles pour appeler les rassemblements populaires nécessaires et dans le même temps d'appeler, par l'information, l'appui concret et ouvert des forces et autorités politiques et sociales démocratiques à de telles initiatives. Les initiatives d'économie sociale devraient pour cela être clairement transformatrices. Notre conviction est que, avec une réelle expansion de telles initiatives, un desserrement significatif du monopole marchand de l'emploi ne manquerait pas d'ouvrir à l'ensemble du monde du travail – et notamment aux syndicats – de nouveaux pouvoirs de négociation, d'influence, et en conséquence, de transformations futures.

Soulignons en conclusion l'importance, dans cette perspective, des solidarités populaires démocratiques autour des initiatives d'économie sociale, équitable et solidaire, ouvrant la possibilité de solidariser les développements économiques et sociaux nouveaux intervenant dans divers pays (notamment en Amérique latine) et les initiatives des pays développés permettant d'apporter aux pays démunis l'appui de moyens élaborés. Plutôt qu'une gouvernance mondiale autoritaire et biaisée par les pouvoirs aujourd'hui dominants, les initiatives populaires solidaires de par le monde pourraient jeter les bases de nouvelles coopérations mondiales, non pas imposées mais voulues ; non pas dominatrices mais créatrices pour l'avenir des moyens d'un vrai épanouissement planétaire.